

Les chats, de trop gros prédateurs

Les chats tuent par millions oiseaux et petits mammifères. Les scientifiques s'inquiètent de leur impact sur une faune sauvage en déclin.

« **S**ous les mangeoires, les chats n'ont qu'à se mettre à table! » Jean-François Courreau, fondateur du centre d'accueil de la faune sauvage à l'École vétérinaire de Maisons-Alfort, voit régulièrement arriver, parmi les milliers d'animaux apportés au centre de soins, des oiseaux blessés par des chats, des juvéniles fraîchement sortis du nid ou des adultes qui se regroupent en hiver autour des lieux de nourrissage artificiel, proies de choix pour les chats aux aguets. « Ils survivent rarement à leurs blessures, la plupart meurent avant même d'arriver au centre », précise-t-il. Les chauves-souris – une cinquantaine apportée au centre l'an dernier – ont, elles, un taux de survie quasi nul.

Depuis une quinzaine d'années, plusieurs études internationales se penchent sur l'impact du chat sur la faune sauvage. Une étude statistique américaine parue dans la revue scientifique *Nature* en 2013 avait chiffré ses proies annuelles en dizaines de milliards d'oiseaux, de petits mammifères, de reptiles et d'amphibiens sur le sol américain.

En France, la présence du félin a été multipliée par deux en vingt-cinq ans dans les foyers. Elle est estimée à 13,5 millions d'individus, par la fédération des fabricants d'aliments pour animaux familiaux. C'est sans compter les millions de chats errants ou retournés à l'état sauvage (voir repères en page 20). Or cet attachant petit compagnon est aussi une espèce invasive et un carnassier qui est resté un prédateur même lorsqu'il est bien nourri.

Grâce à ses programmes de suivi des populations d'oiseaux, le Muséum national d'histoire naturelle commence à avoir une idée du nombre de victimes imputables au chat. Près de 450 000 oiseaux ont été capturés, bagués et relâchés, la moitié concernant les oiseaux des campagnes, l'autre les passereaux des jardins (1). Dans les jardins, la prédation par le chat arrive en tête des causes de mortalité des oiseaux (26 %), devant le choc mortel contre les vitres (22 %). En milieu naturel, elle recule en deuxième

place (13 %), loin derrière les chasseurs (40 %) mais devant les collisions (10 %).

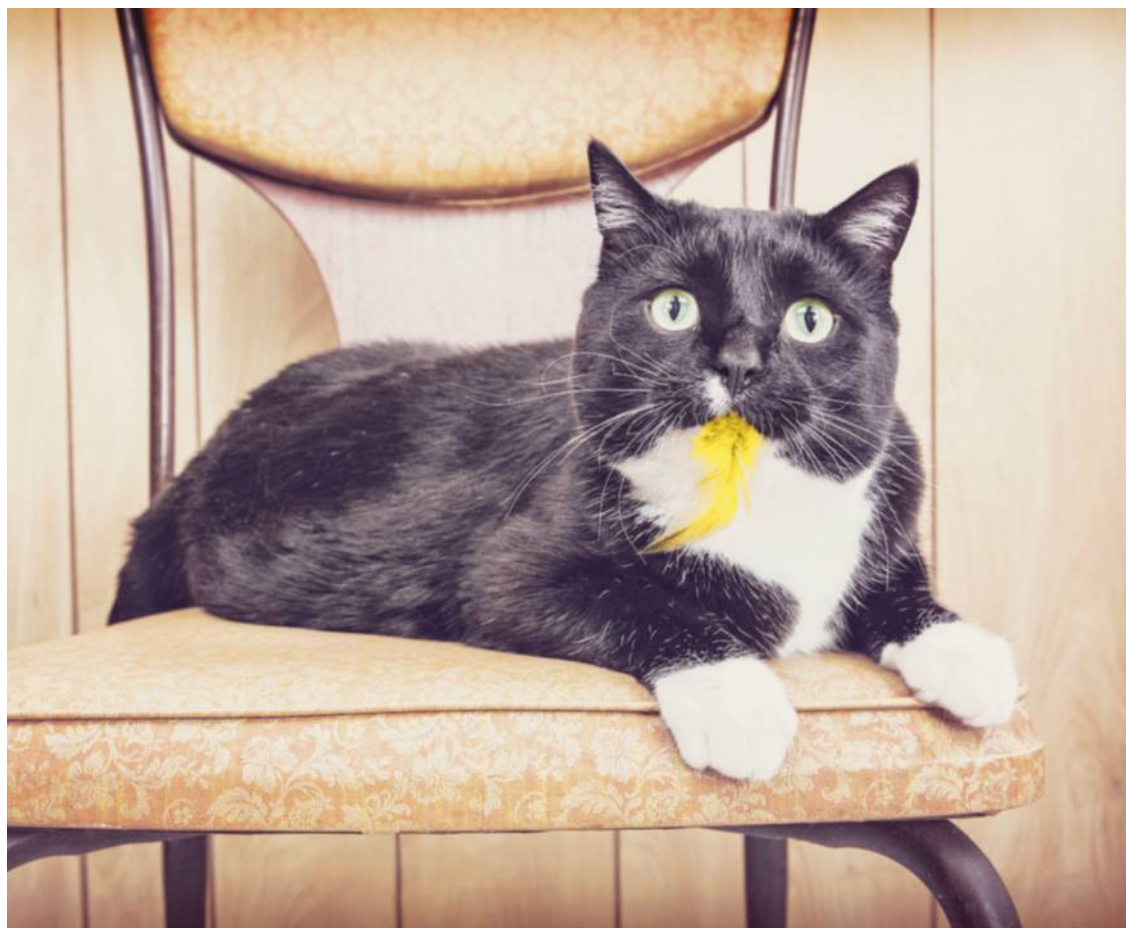
« Cela ne concerne que les cas de morts déclarées, le nombre d'oiseaux malades ou blessés qui meurent dans leur coin n'est pas documenté », relativise Pierre-Yves Henry, biologiste au Muséum, et directeur scientifique du Centre de recherches sur la biologie des populations d'oiseaux (CRBPO). « Ces chiffres bruts sont à nuancer selon les espèces », ajoute-t-il. Ainsi dans les jardins, le rouge-gorge (35 % des cas de mortalité rapportés), l'accenteur mouchet (15 %) et le merle noir (10 %) sont les victimes préférées du chat en embuscade. « Or nous baguons essentiellement des mésanges et des verdiers, cela suggère que ces espèces sont particulièrement exposées au chat », précise Pierre-Yves Henry. Sur une mangeoire, nous ne comptons pas plus de deux ou trois rouges-gorges, contre 50 verdiers et 150 mésanges. »

Dans les jardins, la prédation par le chat arrive en tête des causes de mortalité des oiseaux.

La même dichotomie se retrouve dans les milieux naturels entre les espèces les plus prédatées – verdier, tarin des aulnes, chardonneret – et celles qui sont les plus baguées, mésange bleue et charbonnière.

« L'équilibre démographique des espèces fait que 70 à 80 % des jeunes passereaux vont mourir », souligne Pierre-Yves Henry. Cerner le rôle du chat dans les écosystèmes est une question scientifique encore en jachère. La mortalité qui lui est imputable est-elle compensatoire ou additive ? En d'autres termes le chat prédate-t-il des individus malades ou les plus fragiles qui seraient morts de toute façon ou accroît-il la mortalité menaçant ainsi la survie de populations déjà mal en point ?

« Il faut une conjugaison de facteurs pour qu'une population s'effondre », fait valoir Frédéric Malher, président du Centre ornithologique d'Île-de-France (Corif). Ainsi la quasi-disparition des moineaux à Paris – chute de 73 %



Cet attachant compagnon est aussi une espèce invasive et un carnassier. Soupstock/Stock.adobe.com

Les chats, de trop gros prédateurs

« Le chat est responsable de la surmortalité des insectivores déjà très affectés par l'effondrement des populations d'insectes. »



Dans les jardins, le rouge-gorge, l'accenteur mouchet et le merle noir sont les victimes préférées du chat en embuscade. Rob Schoorel/Stock.adobe.com

●●● Suite de la page 19.
en 13 ans de 2003 à 2016 – est probablement due au cumul herbicide et pesticide, disparition des insectes, raréfaction des cavités de nidification dans les habitats modernes, pollution et maladie, estime l'étude du Corif et de la Ligue pour la protection des oiseaux parue en septembre dernier. Frédéric Malher estime que « le chat est un facteur aggravant sur des populations déjà fragilisées ». Jean-François Courreau est lui aussi formel : « Il est responsable de la surmortalité des insectivores déjà très affectés par l'effondrement des populations d'insectes. »

Ce que corroborent les premiers résultats du programme de science participative « chat et biodiversité », lancé en 2016 par le Muséum. Ce-

lui-ci a permis d'étudier les cas de 20 000 proies rapportées par des chats en un an. Il s'agit au premier chef de petits mammifères (deux tiers des prédateurs), les oiseaux représentant un quart des proies, les reptiles 9 %. Or nombre de ces espèces figurent déjà sur la liste rouge des espèces menacées. François Moutou, vétérinaire, président d'honneur de la Société française pour l'étude et la protection des mammifères, cite en guise d'exemple le muscardin, petit rongeur nocturne, l'écureuil roux ou certaines chauves-souris. « Lorsqu'il se poste au sortir d'une cachette de chauve-souris, le chat peut exterminer une colonie entière », précise-t-il.

Pour l'écologue australien Tim Doherty de l'université de Deakin,

le chat est, après le rat, l'espèce invasive la plus responsable de perte de biodiversité, tout particulièrement sur les îles où, une fois introduit, il ne fait qu'une bouchée des espèces endémiques naïves. Ses travaux, publiés dans la revue de l'Académie des sciences américaine (PNAS) en septembre 2016, concluent à 430 espèces de mammifères, oiseaux et reptiles en voie d'extinction à cause du chat, déjà responsable de la disparition de 63 espèces au fil des siècles.

Marie Verdier

(1) Données collectées de 2001 à 2013 pour le suivi temporel des oiseaux communs en milieu naturel et de 2007 à 2015 pour le suivi des populations d'oiseaux locaux des jardins.

repères

Chat sauvage et chat domestique

La domestication du chat, à partir de chats sauvages africains ou asiatiques, remonte à la préhistoire, à au moins 4 000 ans avant Jésus-Christ, au Proche-Orient et en Égypte.

En France, sa présence est attestée à l'époque romaine mais elle ne s'impose dans les

fermes qu'au Moyen Âge, pour y chasser les petits rongeurs.

Différents statuts

Le chat de propriétaire est immatriculé au fichier vétérinaire félin, nourri, soigné, souvent stérilisé.

Le chat libre a été capturé, stérilisé et relâché sur son territoire de naissance. Il est identifié, nourri et soigné, mais sous la responsabilité d'une commune ou d'une association.

Le chat errant, plus ou moins régulièrement nourri par l'homme, n'est plus sous la responsabilité de personne.

Le chat haret (ou feral) est retourné à l'état sauvage.

Le chat sauvage est un chat forestier (*felis silvestris*) de grande taille, principalement diurne. Cette espèce menacée et protégée est naturellement présente en France dans les milieux boisés.

Les villes stérilisent les chats errants

— La Fondation 30 millions d'amis a signé 1 500 conventions avec des municipalités pour stériliser les chats errants plutôt que de les euthanasier.

— La Belgique vient de rendre la stérilisation obligatoire.

« Si vous aimez les chats, évitez leur reproduction. » Le comité rennais pour l'animal en danger (Crad) exhorte les habitants à faire stériliser leurs chats. Et depuis plus de dix ans, l'association se consacre aux chats des rues et coopère avec la municipalité. « Nous capturons les chats errants pour les identifier et les stériliser et nous les relâchons sur leur lieu de vie à la seule condition que des personnes soient responsables de ces chats libres », explique la présidente Agnès Morvan.

Le premier chat libre est apparu en 1978 à Paris. Le photographe Michel Cambazard avait alors attrapé un chat du cimetière Montmartre, l'avait identifié, stérilisé et relâché et avait créé le comité de défense des bêtes libres du 18^e arrondissement. « Il a fallu quarante ans de sensibilisation pour qu'enfin on commence à arrêter la mise en fourrière et l'euthanasie des chats errants », se réjouit Reha Hutin, présidente de la Fondation 30 millions d'amis.

« Pour résoudre les problèmes de nuisance liés aux surpopulations de chats, les municipalités pratiquent des euthanasies massives, explique-t-elle. Mais c'est peine perdue, un an plus tard, le problème est le même car la prolifération du chat est exponentielle. Il suffit de quatre ans pour qu'un couple donne une descendance de 20 000 chats ! »

Depuis cinq ans, la fondation finance les campagnes d'identification et de stérilisation – 80 € pour une femelle et 60 € pour un mâle – réalisées avec le soutien de 270 associations de chats libres, pour convaincre les municipalités du bien-fondé de la démarche.

« Avec la stérilisation, on respecte le bien-être animal, on limite les nuisances, on stabilise les populations et on permet une cohabitation harmonieuse entre les chats et les humains, qui ont besoin de la présence animale », fait valoir Reha Hutin.

Mille cinq cents conventions ont ainsi été signées et plus de 30 000 chats tatoués et stérilisés. Certaines avec des grandes villes telles que Montpellier, Nice, Toulouse ou Saint-Étienne. « Limiter les populations, c'est aussi la meilleure façon de limiter la prédation sur la faune sauvage », ajoute Philippe Clergeau, spécialiste d'écologie urbaine au Muséum national d'histoire naturelle.

« Avec la stérilisation, on respecte le bien-être animal, on limite les nuisances, on stabilise les populations et on permet une cohabitation harmonieuse. »

« Il faudra bien que les maires prennent le relais de ces campagnes coûteuses financées par les donateurs amoureux des chats », escompte Reha Hutin, en espérant que la France ne tarde pas à prendre exemple sur son voisin belge. La Wallonie a en effet rendu obligatoire la stérilisation des chats errants en novembre dernier, la Flandre et Bruxelles ont suivi en décembre et janvier.

En France, seule l'identification est obligatoire depuis 2012. « Mais, dénonce-t-elle, les refuges sont toujours remplis de chats abandonnés, ni tatoués ni stérilisés, et les euthanasies se poursuivent. »

Marie Verdier